



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/92/25
1 mai 2023

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quatre-vingt-douzième réunion
Montréal, du 29 mai au 2 juin 2023
Point 9 c) de l'ordre du jour provisoire¹

PROPOSITION DE PROJET : CUBA

Le présent document renferme les observations et la recommandation du Secrétariat sur la proposition de projet suivante :

Élimination

- Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase II, deuxième tranche)

PNUD

¹ UNEP/OzL.Pro/ExCom/92/1

FICHE D'ÉVALUATION DE PROJET – PROJETS PLURIANNUELS

Cuba

TITRE DU PROJET	AGENCE	RÉUNION D'APPROBATION	MESURES DE CONTRÔLE
Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase II)	PNUD	86 ^e	100 % d'élimination d'ici 2030

(II) DERNIÈRES DONNÉES DE L'ARTICLE 7 (Annexe C, Groupe I)	Année : 2021	0,81 tonnes PAO
---	--------------	-----------------

(III) DERNIÈRES DONNÉES SECTORIELLES DU PROGRAMME DU PAYS (tonnes PAO)							Année : 2022		
Produits chimiques	Aérosols	Mousses	Lutte contre l'incendie	Réfrigération		Solvants	Agents de transformation	Utilisation en laboratoire	Consommation totale par secteur
				Fabrication	Entretien				
HCFC-22					1,39				1,39

(IV) DONNÉES DE CONSOMMATION (tonnes PAO)			
Référence de 2009-2010 :	16,88	Point de départ des réductions globales durables :	30,23
CONSOMMATION ÉLIGIBLE AU FINANCEMENT			
Déjà approuvée :	30,23	Restante :	0,0

(V) PLAN D'ACTIVITÉS APPROUVÉ		2023	2024	2025	Total
PNUD	Élimination de SAO (tonnes PAO)	2,74	0,0	2,19	4,93
	Financement (\$US)	*369 760	0	222 560	*592 320

*Y compris 91 560 \$ US pour des activités supplémentaires visant à maintenir l'efficacité énergétique dans le secteur de l'entretien en réfrigération

VI) DONNÉES DE PROJET			2020	2021-2022	2023	2024	2025	2026-2027	2028	2029	2030	Total
Limites de consommation du Protocole de Montréal (tonnes PAO)			10,97	10,97	10,97	10,97	5,49	5,49	5,49	5,49	0	s.o.
Consommation maximale admissible (tonnes PAO)			10,97	10,97	10,97	10,97	5,49	5,49	5,49	5,49	0	s.o.
Financement convenu en principe (\$ US)	PNUD	Coûts du projet	260 000	0	260 000	0	208 000	0	208 000	0	104 000	1 040 000
		Coûts d'appui	18 200	0	18 200	0	14 560	0	14 560	0	7 280	72 800
Financement approuvé par le Comité exécutif (\$ US)		Coûts du projet	260 000	0		0	0	0	0	0	0	260 000
		Coûts d'appui	18 200	0		0	0	0	0	0	0	18 200
Total des fonds demandés pour approbation à cette réunion (\$ US)		Coûts du projet	0	0	260 000	0	0	0	0	0	0	260 000
		Coûts d'appui	0	0	18 200	0	0	0	0	0	0	18 200

Recommandation du Secrétariat :	Approbation globale
--	---------------------

DESCRIPTION DU PROJET

1. Au nom du Gouvernement de Cuba, le PNUD, à titre d'agence d'exécution principale désignée, a présenté une demande de financement pour la deuxième tranche de la phase II du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) au montant de 260 000 \$ US, plus les coûts d'appui d'agence à hauteur de 18 200 \$ US.² La demande comprend un rapport périodique portant sur la mise en œuvre de la première tranche ainsi que le plan de mise en œuvre de la tranche pour la période de 2023 à 2025.

Rapport sur la consommation de HCFC

2. Le Gouvernement de Cuba fait état d'une consommation de 1,39 tonnes PAO de HCFC en 2022 dans son rapport sur la mise en œuvre du programme de pays, ce qui représente 92 pour cent de moins que la valeur de référence pour les HCFC aux fins de conformité. Les données communiquées en vertu de l'article 7 pour l'année 2022 n'ont pas encore été transmises. La consommation de HCFC pour 2018-2022 figure au tableau 1.

Tableau 1. Consommation de HCFC à Cuba (données de l'article 7 2018-2022)

HCFC	2018	2019	2020	2021	2022*	Référence
Tonnes métriques (tm)						
HCFC-22	177,22	113,32	23,46	14,74	25,36	259,05
HCFC-124	0,0	0,22	0,37	0,0	0,0	0,60
HCFC-141b	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	23,61
HCFC-142b	0,0	0,13	0,23	0,0	0,0	0,36
Total (tm)	177,22	113,67	24,06	14,74	25,36	283,62
Tonnes PAO						
HCFC-22	9,75	6,23	1,29	0,81	1,39	14,25
HCFC-124	0,0	0,01	0,01	0,0	0,0	0,01
HCFC-141b	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,60
HCFC-142b	0,0	0,01	0,01	0,0	0,0	0,02
Total (tonnes PAO)	9,75	6,25	1,31	0,81	1,39	16,88

*Données du programme de pays

3. Le seul HCFC actuellement importé à Cuba est le HCFC-22, utilisé pour l'entretien des équipements de réfrigération et de climatisation. Des interdictions d'importer du HCFC-141b en vrac et contenu dans des polyols prémélangés ont été respectivement promulguées le 1^{er} janvier 2014 et le 1^{er} janvier 2016.

4. Le niveau global de consommation de HCFC avait été maintenu en deçà des limites de contrôle au cours des années précédentes grâce au bon fonctionnement du système d'octroi de licences et de quotas et à la mise en place progressive de technologies de remplacement. La consommation de HCFC-22 a fortement diminué au cours des dernières années en raison des tensions financières causées entre autres par la pandémie de COVID-19, l'inflation, le ralentissement du secteur du tourisme et l'augmentation des coûts de transport et d'assurance. On s'attend à ce que dans les années à venir, suite à la reprise économique mondiale, les importations de HCFC-22 augmentent légèrement, comme elles l'ont déjà fait en 2022, mais sans revenir aux niveaux d'avant la pandémie.

Rapport de mise en œuvre du programme de pays

5. Le Gouvernement de Cuba a communiqué des données sur la consommation du secteur des HCFC dans le rapport de mise en œuvre du programme de pays 2021 qui diffèrent légèrement des

² Conformément à la lettre adressée au PNUD par le Ministère de la science, de la technologie et de l'environnement de Cuba en date du 22 mars 2023.

données communiquées en vertu de l'article 7 du Protocole de Montréal. La différence est attribuée à la déduction des données communiquées en vertu de l'article 7 d'une petite quantité de HCFC-22 qui a été détruite.

Rapport de vérification

6. La vérification de la consommation de HCFC pour 2020 à 2022 était toujours en cours d'élaboration au moment de la publication du présent document, car les données de consommation pour 2022 ne sont disponibles que depuis le 28 avril 2023. La vérification devrait être soumise d'ici juin 2023, et au plus tard 12 semaines avant la 93^e réunion.

État de la mise en œuvre de la phase I du plan de gestion de l'élimination des HCFC

7. La phase I du PGEH a été achevée en décembre 2021 et le rapport d'achèvement du projet a été soumis le 20 avril 2023.

Rapport d'étape sur la mise en œuvre de la première tranche de la phase II du plan de gestion de l'élimination des HCFC

Cadre juridique

8. Le Gouvernement de Cuba a ratifié l'Amendement de Kigali au Protocole de Montréal en date du 20 juin 2019. Depuis l'approbation de la phase II du PGEH, le Ministère des sciences, de la technologie et de l'environnement (CITMA) a promulgué trois résolutions visant à réglementer la gestion (c'est-à-dire la manipulation, le transport et la destruction) des produits chimiques dangereux, y compris les frigorigènes, l'objectif étant de mettre en place le système d'octroi de licences et de quotas pour les HFC et d'appliquer le nouveau système harmonisé de positions tarifaires de l'Organisation mondiale des douanes pour les importations de frigorigènes.

9. Une formation a été dispensée à 35 agents des douanes (dont 30 femmes) et 75 investisseurs et planificateurs (dont 42 femmes) sur la réglementation relative aux substances appauvrissant la couche d'ozone (SAO), et un atelier a été organisé pour 73 importateurs de frigorigènes et d'équipements de réfrigération et de climatisation (dont 30 femmes) concernant les exigences des systèmes du froid à travers le pays, les importations prévues ainsi que l'état des lieux et les tendances en matière technologique.

Secteur de l'entretien en réfrigération

10. Les activités suivantes ont été mises en œuvre dans le secteur de l'entretien en réfrigération et climatisation depuis janvier 2021 :

- (a) *Application des bonnes pratiques d'entretien*: Au total, 588 techniciens, dont 24 femmes, et 58 formateurs, dont huit femmes, ont reçu une formation pratique sur les bonnes pratiques d'entretien, y compris pour les frigorigènes inflammables, et 45 spécialistes ont reçu une formation avancée sur les bonnes pratiques en entretien ; l'élaboration d'un manuel complémentaire sur les bonnes pratiques d'entretien en réfrigération a commencé ;
- (b) *Renforcement des institutions d'enseignement technique* : Des visites ont été effectuées dans 16 instituts de formation enseignant les bonnes pratiques d'entretien en réfrigération et climatisation au sein des cinq provinces pour évaluer leurs programmes de réfrigération et leurs installations et leurs besoins en outils, équipements et formation, et

pour partager des informations sur les activités du PGEH ; les trois premiers instituts ont été pourvus en équipements et outils³ tandis que d'autres seront équipés au cours de la deuxième tranche ;

- (c) *Renforcement du réseau de récupération, recyclage et valorisation des frigorigènes (RRR)* : En raison d'un changement d'instance dirigeante du réseau RRR, des réunions ont eu lieu au niveau ministériel pour déterminer une nouvelle institution à laquelle les équipements RRR pourraient être transférés ;
- (d) *Activités de sensibilisation du public* ; La formation des techniciens aux bonnes pratiques d'entretien a été promue par le biais d'une publicité télévisée, d'interviews à la radio et de documents publiés ; un manuel sur l'utilisation des HC a été produit et imprimé à 2 000 exemplaires ; et un groupe consultatif technique de spécialistes et d'ingénieurs a reçu une formation sur l'évaluation et la promotion des solutions de remplacement des HCFC et des HFC dans le secteur du froid et a participé à trois foires internationales au Chili, au Mexique et en Allemagne ;
- (e) *Activités complémentaires en dehors du PGEH* : Le Gouvernement de Cuba a également continué à mettre en œuvre à ses frais des activités supplémentaires liées au secteur de l'entretien de la réfrigération, y compris la destruction de 260 kg de frigorigènes dans une cimenterie et une démonstration de la reconversion à des frigorigènes de remplacement de systèmes de froid ; et
- (f) *Mise en œuvre et suivi du projet* : Des rapports d'avancement annuels ont été élaborés ; des réunions bimensuelles ont eu lieu avec les parties prenantes, dont le CITMA ; et le suivi des activités du projet a été combiné avec des visites de mise en œuvre, les fonds associés au suivi étant comptabilisés au titre de ces activités.

Niveau de décaissement

11. En date d'avril 2023, 106 309 \$US (41 pour cent) des 260 000 \$ US approuvés ont été décaissés. Le solde de 153 691 \$ US sera décaissé en 2023.

Plan de mise en œuvre de la deuxième tranche de la phase II du plan de gestion de l'élimination des HCFC

12. Les activités suivantes seront mises en œuvre par le PNUD entre juin 2023 et mai 2025 :

- (a) *Renforcement des politiques et du cadre juridique* : tenue de réunions avec les intervenants gouvernementaux⁴ pour répertorier les domaines dans lesquels il convient de renforcer les réglementations actuelles portant sur les SAO, organiser des réunions avec les douanes et les importateurs pour garantir la conformité et produire des documents de sensibilisation destinés aux importateurs (9 000 \$ US) ;
- (b) *Application des bonnes pratiques d'entretien* : poursuite de la formation de 1 200 techniciens supplémentaires aux bonnes pratiques de réfrigération et à l'utilisation en toute sécurité de frigorigènes inflammables (23 000 \$ US) ;

³ Notamment des détecteurs de fuites électroniques, des capteurs de gaz, des pompes à vide, des panoplies de tuyaux et de collecteurs avec manomètres, des panoplies de réparation de tuyaux, des dépresseurs, des balances, des tuyaux d'aération, des outils de récupération de frigorigènes à perçage rapide, des climatiseurs biblocs (18 000 BTU), des briquets à pierre, des coupe-tubes, des outils d'ébavurage, des cintruses de tubes, des pinces, des outils d'évasement, des clés à molette et de l'équipement de protection.

⁴ Notamment le CITMA et le Bureau de la sécurité et de la réglementation environnementale.

- (c) *Renforcement des institutions d'enseignement technique* : acquisition de sept boîtes à outils et d'équipements complémentaires à l'usage des laboratoires de formation ;⁵ visites à certains instituts d'enseignement technique (108 000 \$ US) ;
- (d) *Renforcement du réseau RRR* : acquisition d'équipements et d'outils⁶ renforcer trois centres RRR ; organisation de trois ateliers et visites en région pour partager les expériences sur la mise en œuvre des réseaux RRR (90 000 \$ US) ;
- (e) *Activités de sensibilisation du public* : développement de trois campagnes d'information et de sensibilisation sur les bonnes pratiques d'entretien et les alternatives aux HCFC, notamment des spots télévisés et radiophoniques et des dépliants avec des informations sur le programme ; diffusion des activités du PGEH sur le site Web du CITMA ; sensibilisation lors d'ateliers et de réunions en présentiel avec les utilisateurs finaux, les douanes et les importateurs (17 500 \$ US) ; et
- (f) *Mise en œuvre et suivi du projet* : déplacements dans le pays (5 000 \$ US), frais de fonctionnement (4 000 \$ US), réunions avec les parties prenantes (3 000 \$ US) et frais divers (500 \$ US) (soit au total 12 500 \$ US).

COMMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

Rapport sur la consommation de HCFC

Rapport de vérification

13. Avant de soumettre une demande de deuxième tranche de la phase II du PGEH pour Cuba, le rapport de vérification de la consommation de HCFC dans le pays pour les années 2020-2022 devait avoir été soumis.⁷ Alors que la demande de tranche est soumise à la première réunion du Comité exécutif de l'année, et notant que la consommation de HCFC déclarée entre 2020 et 2022 dans le cadre des rapports sur la mise en œuvre du programme de pays et l'article 7 est d'environ 90 % inférieure à la consommation maximale admissible du pays en vertu de son accord avec le Comité exécutif, le Secrétariat recommande l'approbation de cette demande de tranche de financement conformément à la décision 72/19(b)⁸ et sans que cela constitue un précédent, étant entendu que :

- (a) Le Trésorier ne sera invité à transférer les fonds approuvés au PNUD qu'après réception par le Secrétariat du rapport de vérification confirmant que le pays est en conformité ;
- (b) Le PNUD s'est engagé à soumettre le rapport de vérification au plus tôt en juin 2023 et au plus tard 12 semaines avant la 93^e réunion ;
- (c) Les recommandations figurant dans le rapport de vérification seront traitées pendant la mise en œuvre de la deuxième tranche de la phase II du PGEH et les mesures mises en

⁵ Semblables à ceux qui ont été achetés dans le cadre de la première tranche (voir note 3).

⁶ Une unité de récupération, des bouteilles, des pompes à vide, des balances de précision, des collecteurs, des identificateurs de frigorigènes et un équipement de protection.

⁷ Décision 87/27.

⁸ La décision 72/19(b) stipule que, si les rapports de vérification ne sont pas prêts à temps pour la première réunion de l'année, le transfert des fonds approuvés aux agences n'aura lieu qu'après réception par le Secrétariat du rapport de vérification confirmant que le pays était conforme au Protocole de Montréal et à l'Accord entre son gouvernement et le Comité exécutif.

œuvre à cette fin seront comprises dans le rapport périodique de la deuxième tranche de la phase II du PGEH qui sera présenté avec la demande pour la troisième tranche ; et

- (d) Si, contre toute attente, le Gouvernement de Cuba devait enfreindre l'accord qu'il a passé avec le Comité exécutif, le Comité exécutif prendra les mesures nécessaires.

Rapport d'étape sur la mise en œuvre de la première tranche de la phase II du plan de gestion de l'élimination des HCFC

Cadre juridique

14. Le Gouvernement de Cuba a fixé à 7,15 tonnes PAO ses contingents d'importation pour 2023, ce qui est inférieur aux objectifs de réglementation du Protocole de Montréal. Le PNUD a indiqué que les valeurs réelles des importations devraient rester nettement inférieures aux quotas émis, en raison du contexte économique difficile.

Secteur de l'entretien en réfrigération

15. Tout en saluant les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la phase II du PGEH, le Secrétariat s'est penché sur les activités qui vont le moins vite. En ce qui concerne la mise en place d'un système national de certification des techniciens, qui devrait être pleinement opérationnel dans cinq ans, le PNUD a signalé qu'il en était encore à un stade précoce de développement, le plan d'action à soumettre au Gouvernement étant encore en cours d'élaboration. Une visite d'étude a été effectuée pour une expérience parallèle menée au Chili et en tirer les leçons de l'expérience ; des études de cas de systèmes de certification mis en place avec succès en Colombie et au Mexique ont été analysés. Des discussions ont été engagées avec le Ministère de l'éducation pour créer un système adapté aux conditions qui prévalent à Cuba, où tous les techniciens du froid sont actuellement obligés d'obtenir un diplôme d'un institut technique agréé par le Gouvernement. Le PNUD a également assuré que l'objectif de 5 000 techniciens à former au cours de la phase II serait atteint avec la participation des instituts de formation technique, lesquels sont continuellement soutenus et mis à jour dans le cadre du plan. Le nombre de techniciens qu'il est prévu de former, par tranche, a également été partagé avec le Secrétariat.

16. En ce qui concerne l'achat d'équipements et d'outils supplémentaires au bénéfice des instituts de formation et les techniciens, le PNUD a signalé des difficultés liées aux taux élevés de taxes à l'importation, qui ont nécessité une réduction des quantités requises dans les offres et, dans certains cas, une annulation des offres. Des difficultés ont également été rencontrées pour trouver des fournisseurs d'équipements à base de HC: l'assistance du bureau régional du PNUD a été nécessaire pour parvenir à réaliser ces importations. Les trois premiers instituts de formation recevront des équipements et des boîtes à outils en juin 2023 ; d'autres suivront au cours de la deuxième tranche. Par ailleurs, une enquête auprès des entreprises d'entretien et des techniciens est en cours au niveau national pour sélectionner les récipiendaires d'équipements dans ce secteur.

17. Le PNUD a également expliqué qu'en raison d'un changement d'organe directeur et d'exécution du réseau RRR, au lieu d'acheter du matériel supplémentaire au cours de la première tranche, les efforts se sont concentrés sur la sélection d'une nouvelle entité de mise en œuvre, à laquelle le matériel et les outils seraient transférés et la formation dispensée. Le PNUD espère que ce problème sera résolu et prévoit l'achat d'équipements au cours de la deuxième tranche.

Mise en œuvre de la politique d'égalité des sexes⁹

⁹ Conformément à la décision 84/92 d), la décision 90/48 c) a encouragé les agences bilatérales et d'exécution à continuer de veiller à ce que la politique opérationnelle d'intégration de la dimension de genre soit appliquée à tous

18. Le nombre de femmes dans le secteur de l'entretien en réfrigération a été inclus dans toutes les statistiques et tous les modèles, les analyses laissant à penser qu'au moins 20 % des participants à toutes les activités du projet étaient des femmes. En février 2022, le personnel du projet a participé à un webinaire sur le genre organisé par le bureau régional du PNUD. Le recrutement de davantage de femmes dans le secteur fait partie des objectifs des activités, à travers les activités de sensibilisation et d'incitation. La participation des femmes aux ateliers de formation organisés dans le cadre de la première tranche de la phase II a varié de 5 à 75 %.

Durabilité de l'élimination des HCFC et évaluation des risques

19. Le Gouvernement de Cuba a mis en place un cadre juridique solide pour contrôler la consommation de HCFC, le Bureau de la sécurité et de la réglementation de l'environnement étant chargé de la surveillance et de veiller à ce que le Gouvernement respecte ses engagements de réduction. La résolution du CITMA numéro 253/2021 a été mise à jour et indique spécifiquement les objectifs de réduction et les dates de contrôle.

20. Au cours des phases I et II du PGEH, les centres de formation du secteur du froid ont été renforcés à travers tout le pays pour garantir des normes d'enseignement uniformément élevées, notamment en incluant de bonnes pratiques de réfrigération et des technologies de remplacement dans le programme de formation des techniciens du froid. Le Ministère de l'éducation supervise les instituts de formation technique.

21. Parmi les risques pesant sur la mise en œuvre réussie et en temps opportun de la phase II, il faut citer les retards dans l'achat d'équipements et d'outils et dans le processus d'élaboration des politiques concernant l'attribution des rôles et des responsabilités dans la gestion du réseau RRR. Pour pallier ces risques, l'Unité nationale de l'ozone (UNO) planifiera à l'avance les besoins et les processus d'approvisionnement, en utilisant l'accord régional à long terme passé avec le PNUD pour les faciliter et les accélérer, et organisera des réunions et un suivi avec les décideurs pour maintenir la volonté politique et favoriser des décisions opportunes. Les risques liés à la disponibilité sur le marché des technologies de remplacement dont il est fait la promotion sont le manque de fournisseurs, le coût élevé des nouvelles technologies et les problèmes liés à la commercialisation. L'UNO recherchera des fournisseurs lors de sa participation à des visites de terrain, des foires et des formations techniques, et tentera de diversifier son offre d'outils et d'équipements. Parmi les facteurs externes qui peuvent avoir une incidence sur l'achèvement du projet, il faut citer la situation politique et économique du pays. Pour atténuer ce risque, l'UNO planifiera et budgétisera ses activités à l'avance afin que l'impact des facteurs externes soit le moindre possible.

Conclusion

22. La consommation estimée de HCFC-22 en 2022 était de 1,39 tonne PAO, soit 92 % de moins que l'objectif du Protocole de Montréal et que la consommation maximale autorisée conformément à l'Accord. La réduction de la consommation au cours des trois dernières années est due à l'impact de la pandémie de COVID-19 sur l'industrie du pays. Les activités mises en œuvre au cours de la première tranche de la phase II comprennent des mises à jour des réglementations relatives aux SAO ; la formation dispensée aux douaniers et aux techniciens en réfrigération ; les visites et l'évaluation d'instituts de formation, y compris l'acquisition d'équipements pour trois d'entre eux ; et des activités de sensibilisation à l'intention du grand public. Le taux de décaissement global est de 41 pour cent. Le plan d'action de la deuxième tranche vise à étendre les activités mises en œuvre au cours de la première tranche et à pérenniser les résultats obtenus jusqu'à présent. Le PNUD s'est engagé à soumettre le rapport de vérification pour la période 2020-2022 d'ici juin 2023 ; le Secrétariat recommande entre autres que le Trésorier ne transfère

les projets, en tenant compte des activités spécifiques présentées dans le tableau 2 du document. UNEP/OzL.Pro/ExCom/90/37.

les fonds approuvés au PNUD qu'après réception par le Secrétariat du rapport de vérification confirmant que le pays était en conformité pour cette période.

RECOMMANDATION

23. Le Secrétariat du Fonds recommande au Comité exécutif de prendre note du rapport périodique portant sur la mise en œuvre de la première tranche de la phase II du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) pour Cuba ; et recommande en outre l'approbation générale de la deuxième tranche de la phase II du PGEH pour Cuba, et du plan de mise en œuvre de la tranche 2023-2025 correspondant, au niveau de financement figurant dans le tableau ci-dessous, étant entendu que :

- (a) Le Trésorier ne sera invité à transférer les fonds approuvés au PNUD qu'après réception par le Secrétariat du rapport de vérification confirmant que le pays est en conformité ;
- (b) Le PNUD s'est engagé à soumettre le rapport de vérification d'ici juin 2023, et au plus tard 12 semaines avant la 93^e réunion ;
- (c) Les recommandations figurant dans le rapport de vérification seront traitées pendant la mise en œuvre de la deuxième tranche de la phase II du PGEH et les mesures mises en œuvre à cette fin seront comprises dans le rapport périodique de la deuxième tranche de la phase II du PGEH qui sera présenté avec la demande pour la troisième tranche ; et
- (d) Si, contre toute attente, le Gouvernement de Cuba devait enfreindre l'accord qu'il a passé avec le Comité exécutif, le Comité exécutif prendra les mesures nécessaires.

	Titre du projet	Financement du projet (\$ US)	Coûts d'appui (\$ US)	Agence d'exécution
a)	Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase II, deuxième tranche)	260 000	18 200	PNUD